Parc photovoltaïque : le début des travaux prévu fin janvier

Le bail avec la société déléguée par E.On. Renewables sera bientôt signé

Cela fait plus de deux ans qu'il attend sa place au soleil, sur les hauteurs de la décharge de La Malespine. Plus de deux ans d'un feuilleton à rebondissements, de baisse de tarif de rachat en retard administratif... Finalement, le futur parc photovoltaïque du terril des Sauvaires devrait voir ses premiers rayons début 2013.

Les travaux, qui porteront sur une superficie de 23 hectares dont 10 de panneaux solaires, devraient débuter à la fin du mois de janvier ou début février pour une livraison en juin. Au total, l'installation fournira du courant pour 8 000 équivalent habitants.

L'élu aux énergies Anthony Pontet et le maire Roger Meï ont annoncé le début des travaux du parc des Sauvaires. / PHOTO C.L.

Le parc rapportera à la Ville 8 000 € par hectare, soit 200 000 € par an.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté pour autoriser le maire à signer un avenant au contrat qui lie la Ville à la société E.On. Climate et Renewables. Un choix dénoncé, depuis plusieurs mois, par les élus du groupe d'opposition "Ensemble pour Gardanne" qui ont toujours désapprouvé qu'un tel projet soit confié au grand groupe allemand, déjà propriétaire de la centrale thermique de Gardanne. L'avenant concerne la promesse de bail emphytéotique que la Ville va signer avec la société MCE Énergie, basée à La Ciotat et filiale à 100 % de la société E.On. qui se substituera à elle *"dans ses droits et obligations"*.

Bruno Amic, conseiller municipal d'opposition (MoDem, "Ensemble pour Gardanne"), a demandé *"des éléments sur les revenus que peut attendre la commune sur les loyers"*. Anthony Pontet, délégué aux énergies nouvelles et renouvelables, lui a répondu : *"L'avenant que nous avons signé lors d'un précédent conseil a vocation à maintenir les loyers*, a expliqué l'élu. *Ce sera à la hauteur de 8 000 € par hectare soit 200 000 € par an, alors que pour un parc de taille identique, les prix qui se pratiquent sont de 2 000 à 3 000 €. E.On. s'est également engagé à construire une Maison de l'environnement et à apporter une participation dans le cadre de la capitale européenne Marseille Provence 2013."*

"Et si on dépasse les 1 400 heures d'ensoleillement par an, on partage les bénéfices", a ajouté Roger Meï. *"Nous étions sur 12 000 € il y a quelques mois*, a rétorqué Bruno Amic. *Quant aux 1 400 heures..." "Ça dépend du soleil"*, a répliqué le maire.

"12 000 €, c'était la première négociation, a repris Anthony Pontet. *On est sur les conditions qu'on a votées la dernière fois et on ne descendra pas plus bas." "Le moratoire sur le photovoltaïque du précédent gouvernement a mis à mal toute la filière française"*, a complété Roger Meï.

Le parc s'étendra sur 23 hectares dont 10 de panneaux.

Concernant la substitution de société pour la construction et la gestion du parc, Chantal Cruveiller (divers droite, groupe d'opposition "À Gardanne, il est temps de changer"), a demandé si la Ville avait pris *"ses dispositions pour qu'E.On. soit garant en cas de problème"*.

"Bien entendu que ça a été prévu, a lancé l'élu délégué aux énergies. *Toutes les garanties ont été fixées."*

Les échanges ont ensuite quelque peu dévié du propos initial de la délibération, pour prendre un tour plus politique. *"E.On., c'est notre Mittal à nous"*, est intervenu Pierre Sandillon (Parti socialiste), porte-parole du groupe "Ensemble pour Gardanne". *"Là-dessus, nous n'avons pas de leçons à recevoir des socialistes"*, a renchéri Anthony Pontet.

"On essaiera de faire mieux que le Premier ministre, a souri le maire. *M. Sandillon, demandez donc à M. Ayrault."*

"Je n'ai pas ce pouvoir, a conclu l'élu d'opposition. *Je ne suis qu'un petit conseiller municipal de Gardanne."*

Christine LUCAS
clucas@laprovence-presse.fr

ZOOM SUR Atout chœurs

Les choristes chantent Noël. L'association Atout chœurs invite les Gardannais à venir écouter son concert de Noël, ce samedi 15 décembre à partir de 17 h, en l'église Sainte-Marie. Ce sera l'occasion, pour les petits comme pour les grands, de patienter dans la joie et la bonne humeur en attendant de fêter Noël, en famille ou entre amis. Ce sera également l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le répertoire classique des chants de Noël, interprétés par Décibulles et Chorus. Ce qui pourra peut-être susciter quelques vocations. / PHOTO C.L.
Entrée libre. Renseignements : 06 30 41 18 41.

LUDOTHÈQUE ● Ouvertures exceptionnelles et atelier. La ludothèque Puzzle sera ouverte au public, aujourd'hui de 14 h à 17 h. Un atelier de "fabrication du jeu de Noël", destiné aux enfants de plus de 5 ans, sera également organisé le samedi 22 décembre de 14 h à 17h. Tarifs : 9 € enfant adhérent et 10 € enfant non-adhérent.
→ Renseignements et inscription : ludotheque-puzzle.fr

SPECTACLE ● "Firmin le sapin" dans les maternelles. Un spectacle de Noël sera donné dans les écoles maternelles, à partir de demain et jusqu'au vendredi 21 décembre. Il s'agit de *Firmin le petit sapin qui rêvait de devenir grand*. Après avoir présenté en 2010, *Le Père Noël en voit de toutes les couleurs*, la compagnie Pois de senteur revient à Gardanne, avec son nouveau spectacle. Papa et maman Sapin attendent depuis si longtemps l'arrivée d'un bébé sapin, qu'ils sont bien malheureux. Une nuit, Céphée, la fée des étoiles, exauce leur vœu le plus cher et plante la graine magique des bébés Sapin. Ainsi va naître Firmin, petit sapin drôle et attachant à souhait. Avec l'aide de son ami Plumo le petit oiseau, Firmin va réussir à devenir, pour la plus grande joie des enfants, un superbe sapin de Noël.

CINÉMA ● Soirée surprise au 3 Casino. Une soirée surprise est proposée ce vendredi 14 décembre à partir de 20 h 30, au cinéma 3 Casino, 11, cours Forbin. Il s'agit d'un film français adapté d'un roman de Victor Hugo.

LOTO ● Fédération départementale de pêche. La Fédération départementale de pêche, dont le siège se trouve à Gardanne, organise un loto, ce dimanche 16 décembre à 15 h, à la Maison du peuple. Snack et buvette sur place, 24 quines, cinq cartons pleins et une consolante (une quine et un carton plein, vélo femme). Nombreux lots parmi lesquels une TV à écran plat, un lave-linge...
→ Un carton 5 €, trois cartons 10 €, six cartons 20 €.

JUDO ● Beaux résultats pour l'Athlétic judo avenir. L'AJA (Athlétic judo avenir) a participé, le week-end dernier, au challenge poussins et benjamins FSGT à Marseille, au gymnase de La Martine. Voici les résultats : challenge poussins, 1er Noé Pomero, Clément Tierry, 2e Romaïssa Messaoudi, Gaelel Daniel, 3e Eva Panzica, Elena Fiorentini, Mathieu Venere ; challenge benjamins, 1ère Manon Watterson, 2e Farid Messaoudi, Loucas Bicchirossi, 3e Louis-Henri Awoumou, Emma Campana, 4e Théo Giordana.

LE BLOC-NOTES

NOUS JOINDRE
La Provence : 22, rue de l'Opéra à Aix-en-Provence 04 42 38 74 54 ou gardanne@laprovence-presse.fr

LES URGENCES
Gendarmerie nationale : avenue Maurel-Agricol 04 42 58 30 10.
Police municipale : avenue des Écoles 04 42 58 34 14.
Sapeurs-pompiers : centre de secours principal, avenue Raoul-Decoppet 04 42 51 79 40.
Médecin de garde : SOS Médecins 04 42 51 46 47 ; régime des mines 04 42 65 46 09.
Permanence médicale d'urgence : 57, avenue de Nice, zone industrielle La Palun 04 42 50 60 15. Sept jours sur sept, de 9 h à 22 h.
Pharmacie : aujourd'hui, pharmacie du Marché, 5, cours de la République 04 42 58 30 14. Garde de nuit : 32 37, ce numéro donne la pharmacie d'astreinte (à partir de 20 h) la plus proche du domicile.
Dépannage : eau 04 42 51 79 75 ; électricité 08 10 33 34 13 ; sécurité gaz 04 42 51 45 45.
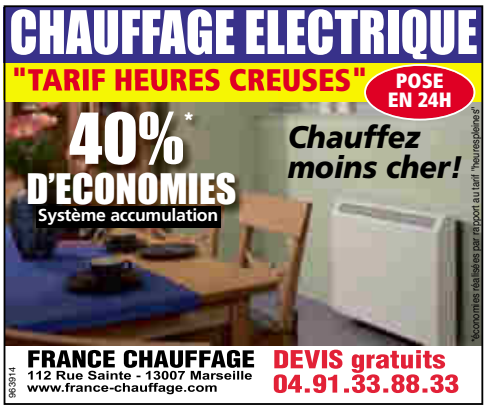
LES SERVICES
Hôtel de ville : cours de la République 04 42 51 79 00, courriel à accueil@ville-gardanne.fr. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Mairie annexe de Biver : place de Biver 04 42 58 39 74. Ouverte de 8 h 30 à 12 h, du lundi au vendredi.
Pôle Emploi : cité administrative, rue Jules-Ferry 39 49 (candidat) ou 39 95 (employeur). Télécopie : 04 42 65 42 42. Courriel : ape.13181@pole-emploi.fr Web : www.pole-emploi.fr Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 15, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.
Caisse d'allocations familiales : bâtiment de la sécurité sociale minière, avenue de Toulon 0 820 25 25 25. Permanences les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.
Caisse primaire d'assurance maladie : 175, chemin Pont-de-Péton 0 820 90 41 86.
Centre communal d'action sociale : 1, square Deleuil 04 42 65 79 10.